

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 13

Séance du : 21 mars 2026

Objet : Adoption du Règlement Intérieur du Conseil Municipal

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 17 mars 2026

Date d'affichage : 23 mars 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe TARY, Maire.

PRÉSENTS : M. Christophe TARY - Mme Claudine DELAITRE - M. Jean-Marc JAVAUX - Mme Nora ATAMNA - M. Maxime VAUTHIER - Mme Josiane PRUNIAUX - M. Laurent CARDOT - Mme Alison DETROYE - M. Ghislain RIONDET - Mme Christelle ROY - M. Dominique TURLIN - Mme Cécile DRUAUX - M. Thierry MORRIER - Mme Aline AMBERT - M. Xavier MOUGIN.

ABSENTS EXCUSÉS : /

Mme Nora ATAMNA a été nommée secrétaire de séance.

»»»

Le Maire expose que conformément à l'article L.2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée délibérante établit son règlement intérieur dans les six mois de son installation.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de règlement intérieur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le règlement intérieur du Conseil Municipal de Frotey-lès-Vesoul, tel qu'il figure en annexe.

Nombre de votants : 15

Vote : 15 Pour.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire,
Christophe TARY



La secrétaire de séance,
Nora ATAMNA